RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 02110
Numéro SIREN : 511 373 946
Nom ou dénomination : ABENS

Ce dépôt a été enregistré le 05/11/2021 sous le numéro de dépôt 38800

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

N° 2065-SD
2021

-5 NOV. 2021

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
ABENS DEMENAGEMENTS	21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETA 93600 AULNAY SOUS BOIS
SIRET 5 1 1 3 7 3 9 4 6 0 0 0 1 7	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Services de déménagement	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	0	Bénéfice imposable à 28%	18 688	Déficit	
Bénéfice imposable à 15%	38 120	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %				

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

- Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐
- Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐
- Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐
- Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐
- Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
- Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐
- Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐
- Autres dispositifs ☐
- Société d'investissement immobilier cotée ☐
- Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CONSEIL GESTION FINANCE CGF 9-13 AVE ALBERT THOMAS 93190 LIVRY GARGAN *Tél:* 01.43.85.02.26	*Tél:*
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné	Date: 10/03/2021 Lieu AULNAY SOUS BOIS
	Qualité et nom du signataire: Gérant
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature BENSNOUSSI AHMED
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐	

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2021

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)
* SARL, tous les associés ;
* SCA, associés gérants ;
* SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ;
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants

Pour les S.A.R.L.

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

1	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué. 3	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement. Indemnités forfaitaires. 5	Remboursements. 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les Indemnités forfaitaires. 7	Remboursements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2067
(2021)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE ____ **ou exercice**

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS du 01012020

Adresse 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN 93600 AULNAY au 31122020

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v notice ❷)	Montant des indemnités et allocations diverses (v notice ❸)	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v notice ❺)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v notice ❼)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v notice ❽)	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**** TOTAUX**

B - AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶)

Total des dépenses		**Bénéfices imposables** ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire BENSNOUSSI AHMED
Gérant

A AULNAY SOUS BOIS le 10/03/2021

Signature,

Cegid Quadra

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2021

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 21/23 RUE JACQUES DUCLOS 93600 AULNAY SOUS BOIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numero SIRET* 5 1 1 3 7 3 9 4 6 0 0 0 1 7 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122020 Net 3	N-1 31122019 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 860	AG 4 860		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		35 085
	Autres immobilisations corporelles	AT	5 024	AU 3 191	1 834	1 193
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 884	BK 8 051	1 834	36 278
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	69	BM	69	1 361
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	108 898	BY	108 898	141 512
	Autres créances (3)	BZ	8 216	CA	8 216	2 735
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres . .. . . .)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	331 439	CG	331 439	239 717
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 586	CI	1 586	442
	TOTAL (III)	CJ	450 208	CK	450 208	385 766
	Frais d'émission d'emprunt à etaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	460 092	1A 8 051	452 041	422 044

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part a moins d'un an des immobilisations financieres nettes CP | (3) Part a plus d'un an CR

Clause de reserve de propriété * — Immobilisations | Stocks | Créances

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de présentation des comptes En Euros

Cegid Quadra

formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

(5) **IMMOBILISATIONS**

DGFiP N° 2054 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations : Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations : Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	KD	4 860	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS	56 510	KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	5 167	KW		KX	2 164
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *	KY	1 279	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	5 587	LC		LD	
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
	TOTAL III	LN	68 543	LO		LP	2 164
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
	Autres participations	8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés	IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières	IT		IU		IV	
	TOTAL IV	LQ		LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	ØG	73 403	ØH		ØJ	2 164

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions : par virement de poste à poste 1	Diminutions : par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence — Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement — TOTAL I	IN		CØ	DØ	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles — TOTAL II	IO		LV	LW 4 860	IX	4 860
CORPORELLES	Terrains	IP		LX	LY	LZ	
	Constructions — Sur sol propre	IQ		MA	MB	MC	
	Constructions — Sur sol d'autrui	IR		MD	ME	MF	
	Constructions — Inst gales, agencts et am des constructions	IS		MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ 56 510	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles — Inst gales, agencts, aménagements divers	IU		MM 5 167	MN 2 164	MO	2 164
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	IV		MP	MQ 1 279	MR	1 279
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS 4 005	MT 1 582	MU	1 582
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *	IX		MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes	NC		ND	NE	NF	
	TOTAL III	IY		NG 65 682	NH 5 024	NI	5 024
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU	M7	ØW	
	Autres participations	IØ		ØX	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés	I1		2B	2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E	2F	2G	
	TOTAL IV	I3		NJ	NK	2H	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	I4		ØK 65 682	ØL 9 884	ØM	9 884

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de présentation des comptesEn Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Ne pas reporter le montant des centimes d'€

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122020

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☒ *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision speciale à la fin de l'exercice [(col 1 - col 2) - col 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont éte apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant a l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure ou ce montant correspond à des eléments figurant à l'actif de l'entreprise au debut de l'exercice

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées»

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portes aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(6) **AMORTISSEMENTS**

DGFiP N° 2055 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	4 860	PF		PG		PH	4 860
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst générales, agencements et amenagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	21 425	QA	5 400	QB	26 825	QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales, agencements, aménagements divers	QD	5 167	QE	417	QF	5 167	QG	417
	Materiel de transport	QH	1 167	QI	25	QJ		QK	1 192
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 505	QM	557	QN	3 480	QO	1 582
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	32 264	QV	6 399	QW	35 472	QX	3 191
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	37 124	ØP	6 399	ØQ	35 472	ØR	8 051

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst générales agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst générales agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY				Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de presentation des comptesEn Euros

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

(7) **PROVISIONS INSCRITES AU BILAN**

DGFiP N° 2056 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS

Néant ☒ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D		
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H		
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5		
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X		
	sur immobilisations - autres immobilisations financieres(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I II III)	7C		UB		UC		UD		
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF				
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH				
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK				

Titres mis en équivalence . montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prevue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impots)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	108 898		108 898		
	Creance representative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	615		615		
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	4 689		4 689		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 485		2 485		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	427		427		
	Charges constatées d'avance	VS	1 586		1 586		
	TOTAUX	VT	118 699	VU	118 699	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	8 179	8 179		
Personnel et comptes rattachés		8C	26 004	26 004		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	9 786	9 786		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	35 663	35 663		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 117	3 117		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	12 326	12 326		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6 138	6 138		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	101 213	VZ 101 213		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Attestation de presentation des comptesEn Euros

(9) DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

Exercice N. clos le : 31/12/2021

I RÉINTEGRATIONS — BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WA : 43 133

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	3 940	XE	4 825
Autres charges et dépenses somptuaires (art 39-4 du C G I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	885		
Fraction des loyers à reintégrer dans le cadre d'un credit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintegration (art 239 sexies D)	RB	)		
Provisions et charges à payer non déductibles (cf tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des etats et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)	XX		XW	368
Amendes et pénalités	WJ	368	Charges financieres (art 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf page 9 de la notice 2032)						I7	10 951
Quote-part — Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12 8 % pour les entreprises à l'IR)	I8
	- imposées au taux de 0 %	ZN
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme	WN
	- Plus-values soumises au régime des fusions	WO
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)		XR

Réintegrations diverses a détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excedentaires (art 39-1-3e et 212 du C G I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ
		Deficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values a taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3
							TOTAL I	WR 59 276

II DÉDUCTIONS — PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE — WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G I.E *	WT
Prov et charges à payer non déduc , antér taxées et réinté ds les résultats comptables de l'exerc (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WU

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées

Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)	WV
	- imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)	WH
	- imposées aux taux de 19 %	WP
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
	- imputées sur les deficits antérieurs	XB
Autres plus-values imposées au taux de 19 %		I6
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*		WZ
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations 2A	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art 223 B du CGI)		ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*								ZY
Majoration d'amortissement *								XD
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art 44 sexies A)	L5		XF
	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la defense (art 44 terdecies)	PA				
	Zone franche urbaine - TE (art 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	1F	Z franche d'activite NG (art 44 quaterdecies)	XC		
	Bassin urbain a dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de développement prioritaire (art 44 Septdecies)	PB	Z de revitalisation rurale (art 44 quindecies)	PC		
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont deduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Creance degagee par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG 2 468
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2
						TOTAL II	XH 2 468

III RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	56 808
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	56 808

Attestation de présentation des comptesEn Euros

Cegid Quadra

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS 31/12/2020

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
AIDE URSSAF + FONDS SOLIDARITE (COVID)		2 468
Total des déductions diverses	XG	2 468

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFiP N° 2058-B 2021

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

I SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits transférés de plein droit (art 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PA ER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	13 299

III PROVISIONS ET CHARGES A PA ER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMP T

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1e bis Al 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(11) TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report a nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	178 491	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
				- Autres réserves	ZD	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	119 205	Dividendes		ZE	
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	297 696
TOTAL I	ØF	297 696	(NB le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	297 696

RENSEIGNEMENTS DIVERS

DÉTAIL DES POSTES				Exercice N	Exercice N-1
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7 : 38 000)	YQ		4 476	
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		42 359	43 979
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 :)	XQ		46 626	40 946
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		6 289	7 323
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES :)	ST		88 165	91 261
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		183 439	183 508
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS :)	9Z		7 100	12 913
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		7 100	12 913
TVA	- Montant de la T V A collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY		269 964	154 584
	- Montant de la T V A déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		27 933	31 130
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2020)*	ØB		174 370	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		%	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*								
Société résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le regime de groupe)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

12 DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A 2021

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☐ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations * 1	TOM LEVAGE	54 000		24 315		29 685
2	MATERIEL.COM FV17	769		473		296
3	SFR IPHONE 7+ 128	837		608		229
4	APPORT SELON STAT	1 450		1 450		
5	GTOM BATIMENT TRA	5 167		5 167		
6	MONTE CHARGE M BE	2 510		2 510		
7	FREE 677290946 -	949		949		
8						
9						
10						
11						
12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ 19 %	Long terme ⑩ 15 % ou 12.8 %	Long terme ⑩ 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1		(29 685)	(29 685)				
	2		(296)	(296)				
	3		(229)	(229)				
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux élements cedés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépreciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail a donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)		(30 210)				
		CADRE B : plus ou moins-value nette a long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Attestation de presentation des comptesEn Euros

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFiP N° 2059-B 2021

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS — Néant ☒ *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf cadre B)

Origine		Montant net des plus-values realisees*	Montant anterieurement reintegre	Montant compris dans le resultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values realisees a l'origine	Montant anterieurement reintegre	Montant rapporte au resultat de l'exercice	Montant restant a reintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises a l'impôt sur les societes seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activite professionnelle exercee a titre individuel (toutes societes)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values realisées a l'origine	Montant anterieurement réintegre	Montant rapporte au resultat de l'exercice	Montant restant a reintegrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Attestation de presentation des comptesEn Euros

DGFiP N° 2059-C 2021

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12 8 % ❷	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur a 22,8 M€ (art 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes a long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts a compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Attestation de présentation des comptesEn Euros

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

(15) **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

DGFiP N° 2059-D 2021

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise ABENS DEMENAGEMENTS

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art -1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFiP N° 2059-E-SD 2021

Désignation de l'entreprise : ABENS DEMENAGEMENTS			Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2020	et clos le : 31/12/2020	Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel *	YP	5
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	5

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	544 496
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	544 496
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	809
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	2 468
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	155
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	3 431
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	ON	24 687
Variation négative des stocks	OQ	1 292
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	126 249
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	2 031
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction deductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	30 210
TOTAL 3	OJ	184 468
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	363 459
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	363 459

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	544 496	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	0
Chiffre d'affaires du groupe économique (art 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2020		GZ	31/12/2020
Date de cessation				HR	

(1) Attention il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 a 148 des charges deductibles de la valeur ajoutee afferente à la production immobilisee declaree ligne 143 portees en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Repartition des salaries et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises qualification des effectifs

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N° 2059-F 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1 / 1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 51137394600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABENS DEMENAGEMENTS

ADRESSE (voie) 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY SOUS BOIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions | Adresse N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom patronymique BENSNOUSSI | Prénom(s) MAHDJOUBA | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50 | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse N° 39 | Voie B ALLEE LAMORICIERE | Code postal 93270 | Commune SEVRAN | Pays

Titre (2) M | Nom patronymique BENSNOUSSI | Prénom(s) AHMED | Nom marital | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 50 | Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays | Adresse N° 39 | Voie B ALLEE LAMORICIERE | Code postal 93270 | Commune SEVRAN | Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplementaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prevue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

(2) Indiquer M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

(18) FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFiP N° 2059-G 2021

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122020 N° SIRET 51137394600017

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ABENS DEMENAGEMENTS

ADRESSE (voie) 21/23 RUE JACQUES DUCLOS CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN

CODE POSTAL 93600 VILLE AULNAY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et a gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 charges constatées d'avance			1 586.06
31/12/2020 BI Total CCA au 31/12/2020	179.06		
31/12/2020 BI CSG DEDUCTIBLE CCA	72.00		
31/12/2020 BI CSG CRDS CCA	31.00		
31/12/2020 BI RSI CCA	1 304.00		
COMPTES DE PASSIF			
40810000 factures non parvenues			427.04
31/12/2020 BI FNP EDF		427.04	
42820000 prov p/ congés à payer			11 528.62
31/12/2020 BI Provisions pour congés payés		11 528.62	
42860000 charges soc sur prov cp			1 141.00
31/12/2020 BI rsi à payer retard		1 141.00	
43820000 charges soc sur cp			1 770.19
31/12/2020 BI Provisions pour congés payés		1 770.19	
44860000 etat charges à payer			2 992.08
31/01/2020 PA Salaire de 01/2020		194.58	
29/02/2020 PA Salaire de 02/2020		253.85	
31/03/2020 PA Salaire de 03/2020		157.84	
31/05/2020 PA Salaire de 05/2020		164.78	
30/06/2020 PA Salaire de 06/2020		234.81	
31/07/2020 PA Salaire de 07/2020		269.74	
31/08/2020 PA Salaire de 08/2020		268.66	
30/09/2020 PA Salaire de 09/2020		287.47	
31/10/2020 PA Salaire de 10/2020		417.57	
30/11/2020 PA Salaire de 11/2020		376.04	
31/12/2020 PA Salaire de 12/2020		366.74	
44861000 etat charges à payer			125.00
31/12/2020 BI CVAE		125.00	

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67100000 charges exceptionnelles sinist			300.00
23/10/2020 BQ CHEQUE 3761 TIFOUN SINISTR	300.00		
67120000 pénalités amendes			367.50
15/06/2020 BQ CHEQUE 3654 CONTRAVENTION	45.00		
23/07/2020 BQ WEB AMENDE.GO	90.00		
10/11/2020 BQ TRESOR P PV CHEQUE 3777	187.50		
25/11/2020 BQ TRESOR P PV CHEQUE 3788	45.00		
67520000 VNC			30 209.73
31/12/2020 OD Cession / Rebut au 31/12/2020	29 685.00		
31/12/2020 OD Cession / Rebut au 31/12/2020	524.73		

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20510000 logiciels	4 860.00	4 860.00		
28051000 amort logiciels	4 860.00-	4 860.00-		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		35 085.00	35 085.00-	100.00-
21500000 matériel et outillage		56 510.00	56 510.00-	100.00-
28150000 amort matériel et outillagel		21 425.00-	21 425.00	100.00
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 833.54	1 193.46	640.08	53.63
21810000 aai divers	2 163.64	5 167.00	3 003.36-	58.13-
21820000 materiel transport	1 279.16	1 279.16		
21830000 matériel de bureau et inform	1 581.66	4 136.56	2 554.90-	61.76-
21840000 mobilier		1 450.00	1 450.00-	100.00-
28181000 amort aai divers	417.00-	5 167.00-	4 750.00	91.93
28182000 amort matériel transport	1 192.26-	1 167.26-	25.00-	2.14-
28183000 amort mat de bureau info	1 581.66-	3 055.00-	1 473.34	48.23
28184000 amort mobilier		1 450.00-	1 450.00	100.00
Total II	1 833.54	36 278.46	34 444.92-	94.95-
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	69.30	1 360.80	1 291.50-	94.91-
32610000 stock d'emballages	69.30	1 360.80	1 291.50-	94.91-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	108 897.53	141 511.94	32 614.41-	23.05-
41100000 compte collectif clients	108 897.53	134 705.14	25 807.61-	19.16-
41810000 Clients - factrues à établir		6 806.80	6 806.80-	100.00-
AUTRES CREANCES	8 215.78	2 734.59	5 481.19	200.44
40100000 compte collectif fournisseurs	427.04	391.80	35.24	8.99
43755100 complémentaire santé	614.70		614.70	
44400000 etat impôts sur les soc	4 689.00		4 689.00	
44566000 tva déductible	2 413.87	2 077.14	336.73	16.21
44586000 tva sur factures non parvenues	71.17	265.65	194.48-	73.21-
DISPONIBILITES	331 439.00	239 716.79	91 722.21	38.26
51200000 société générale	331 439.00	239 716.79	91 722.21	38.26
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 586.06	441.60	1 144.46	259.16
48600000 charges constatées d'avance	1 586.06	441.60	1 144.46	259.16
Total III	450 207.67	385 765.72	64 441.95	16.70
TOTAL GENERAL	452 041.21	422 044.18	29 997.03	7.11

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	10 000.00	10 000.00		
10100000 capital	10 000.00	10 000.00		
REPORT A NOUVEAU	297 695.63	178 490.99	119 204.64	66.78
11000000 report à nouveau	297 695.63	178 490.99	119 204.64	66.78
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	43 132.51	119 204.64	76 072.13-	63.82-
Total I	350 828.14	307 695.63	43 132.51	14.02
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	12 326.06		12 326.06	
45510000 C/C BENSNOUSSI AHMED	12 326.06		12 326.06	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	8 178.60	19 301.83	11 123.23-	57.63-
40100000 compte collectif fournisseurs	7 751.56	17 266.33	9 514.77-	55.11-
40810000 factures non parvenues	427.04	2 035.50	1 608.46-	79.02-
DETTES FISCALES ET SOCIALES	74 570.01	56 881.33	17 688.68	31.10
42100068 NAHILI ATAF		1 203.20	1 203.20-	100.00-
42100070 HEUTE DILANE	448.21		448.21	
42100071 ABDICHE MEZIANE		68.56	68.56-	100.00-
42100074 DAGUEMOUNE NABIL		2 000.05	2 000.05-	100.00-
42100075 SEECHURN MANISHA	1 388.26		1 388.26	
42100076 MAHJOUBI DRISS	45.00		45.00	
42100077 AGHOUILES ADEL	1 862.72		1 862.72	
42100078 KHELIFA DJAMEL	1 145.21		1 145.21	
42100080 KANOUN JUGURTHA	1 020.36		1 020.36	
42100081 TRAORE DJIGUI	1 647.81		1 647.81	
42100082 AGHOUILES DJAFAR	1 767.56		1 767.56	
42100690 PROKOPIAK SLAWOMIR		1 060.30	1 060.30-	100.00-
42100720 TIZI NOURDDINE		1 064.21	1 064.21-	100.00-
42101200 BENNAÎ AMINA	1 401.67	1 514.66	112.99-	7.46-
42101300 BENSNOUSSI BELHADJ	3.49	574.05	570.56-	99.39-
42101900 BRIGI JALAL	179.61	1 540.81	1 361.20-	88.34-
42106300 OUHROUCHE ZAKARIA		284.92	284.92-	100.00-
42106700 LEKHZOUMY HAMZA	563.85	1 203.20	639.35-	53.14-
42107200 SOUALMI WAHIB	100.00	1 286.70	1 186.70-	92.23-
42110000 AIT HAMMADOUCHE HALIM	1 760.95		1 760.95	
42820000 prov p/ congés à payer	11 528.62	8 956.24	2 572.38	28.72
42860000 charges soc sur prov cp	1 141.00	2 580.00	1 439.00-	55.78-
43100000 urssaf	6 283.29	3 582.76	2 700.53	75.38
43730000 klésia retraite complémentaire	1 405.70	851.41	554.29	65.10
43750000 klésia prévoyance	326.82	198.92	127.90	64.30
43755100 complémentaire santé		533.97	533.97-	100.00-
43820000 charges soc sur cp	1 770.19	1 110.98	659.21	59.34
44210000 prélèvement a la source		13.65	13.65-	100.00-
44400000 etat impôts sur les soc		994.00	994.00-	100.00-
44551000 tva à décaisser	18 222.00	7 474.00	10 748.00	143.81
44571000 tva collectée	17 126.50	17 221.40	94.90-	0.55-
44583000 tva à régulariser	314.11		314.11	
44860000 etat charges à payer	2 992.08	1 563.34	1 428.74	91.39
44861000 etat charges à payer	125.00		125.00	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES DETTES	6 138.40	38 165.39	32 026.99-	83.92-
41100000 compte collectif clients	6 138.40	6 806.79	668.39-	9.82-
41980000 Clients avoirs à établir		31 358.60	31 358.60-	100.00-
Total IV	101 213.07	114 348.55	13 135.48-	11.49-
TOTAL GENERAL	452 041.21	422 044.18	29 997.03	7.11

ABENS DEMENAGEMENTS
93600 AULNAY SOUS BOIS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	544 495.91	541 338.10	3 157.81	0.58
70600000 prestations déménagements	544 495.91	532 809.69	11 686.22	2.19
70613000 prestations diverses services		8 528.41	8 528.41-	100.00-
Chiffre d'affaires NET	544 495.91	541 338.10	3 157.81	0.58
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 468.00		2 468.00	
74000000 SUBVENTION	968.00		968.00	
74200000 SUBVENTION Fonds de solidarite	1 500.00		1 500.00	
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT), TRANSF.DE CHARGES	154.80	3 133.85	2 979.05-	95.06-
79100000 transfert de charges d'ex	154.80	3 133.85	2 979.05-	95.06-
AUTRES PRODUITS	808.55	630.73	177.82	28.19
75800000 produits sur opération gestion	808.55	630.73	177.82	28.19
Total des Produits d'exploitation	547 927.26	545 102.68	2 824.58	0.52
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	24 687.03	26 934.28	2 247.25-	8.34-
60260000 emballages	24 687.03	26 947.58	2 260.55-	8.39-
60900000 RRR		13.30-	13.30	100.00
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM)	1 291.50	610.80-	1 902.30	311.44
60320000 variation de stock embl	1 291.50	610.80-	1 902.30	311.44
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	183 439.05	183 507.70	68.65-	0.04-
60400000 prestation de services	5 706.32	6 348.27	641.95-	10.11-
60610000 electricité	426.47	1 654.54	1 228.07-	74.22-
60611000 carburant	16 327.96	18 117.90	1 789.94-	9.88-
60630000 fournit entret petit équi	2 345.47	4 101.76	1 756.29-	42.82-
60640000 fournit administr	827.47	568.91	258.56	45.45
61100000 sous-traitance générale	36 652.37	37 630.43	978.06-	2.60-
61220000 credit bail fiat doblo		2 072.83	2 072.83-	100.00-
61221000 leasing mercedes	10 564.30	10 743.36	179.06-	1.67-
61320000 locations stockage	7 449.11	11 628.94	4 179.83-	35.94-
61321000 locations bureaux	34 972.10	26 400.00	8 572.10	32.47
61325000 location monte meuble	853.33		853.33	
61350000 locations mobilières	1 869.56	1 428.68	440.88	30.86
61351000 location système de géolocal	1 482.00	1 488.00	6.00-	0.40-
61510000 maintenance informatique	2 714.33	1 899.17	815.16	42.92
61520000 entret mat transp	2 124.96	841.46	1 283.50	152.53
61560000 entretien vehicule	7 197.41	5 750.94	1 446.47	25.15
61600000 assurances véhicules	17 237.90	16 027.37	1 210.53	7.55
61602000 assurance rc	3 780.06	3 469.62	310.44	8.95
61610000 assurance emprunteur	19.35	102.76	83.41-	81.17-
62260000 honoraires comptable	6 182.00	5 944.00	238.00	4.00
62261000 honoraire avocat		1 300.00	1 300.00-	100.00-
62270000 frais d'actes et de cont	106.94	78.73	28.21	35.83
62300000 publicité	7 716.00	9 545.54	1 829.54-	19.17-
62310000 annonce & insertion publicite	8 114.82	8 041.00	73.82	0.92
62340000 cadeaux à la clientèle		199.90	199.90-	100.00-
62510000 voyages et déplacements	3 772.28	3 514.58	257.70	7.33
62570000 frais de mission et récep	75.84	419.64	343.80-	81.93-
62600000 affranchissements	612.56	244.41	368.15	150.63
62620000 telephonie 06 51 66 82 06	71.68	66.56	5.12	7.69

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62621000 telephonie 06 52 00 69 58	168.79	210.99	42.20-	20.00-
62630000 telephonie 06 21 48 42 72	256.06	273.13	17.07-	6.25-
62640000 telephonie fixe bouygues	1 436.51	1 346.59	89.92	6.68
62710000 services bancaires	608.79	625.27	16.48-	2.64-
62810000 cotisations et droits d'entrée	1 766.31	1 422.42	343.89	24.18
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	7 100.08	12 912.91	5 812.83-	45.02-
63120000 taxe apprentissage	1 185.73	674.76	510.97	75.73
63130000 part à la formation prof	1 806.35	1 305.34	501.01	38.38
63330000 formation continue gérance		5 747.81	5 747.81-	100.00-
63512000 cotis foncière des entrep	3 223.00	3 372.00	149.00-	4.42-
63514000 taxe sur les véhicules	885.00	885.00		
63580000 autres droits et taxes		928.00	928.00-	100.00-
SALAIRES ET TRAITEMENTS	212 965.46	174 937.07	38 028.39	21.74
64110000 salaires	174 370.34	133 710.35	40 659.99	30.41
64112000 remuneration gerance	13 397.00	18 408.00	5 011.00-	27.22-
64115000 cotisations rsi	6 538.00	10 120.00	3 582.00-	35.40-
64116000 mutuelle gérant	2 233.68		2 233.68	
64120000 congés payés	2 572.38	4 798.91	2 226.53-	46.40-
64130000 primes non imposable	13 527.59	6 021.06	7 506.53	124.67
64140000 indemnites repas	326.47	1 878.75	1 552.28-	82.62-
CHARGES SOCIALES	25 053.13	18 040.77	7 012.36	38.87
64510000 cot urssaf	11 830.97	7 431.37	4 399.60	59.20
64530000 cot caisses de retraite	2 192.19	1 019.21	1 172.98	115.09
64540000 cot assurance chomage	7 323.69	5 615.80	1 707.89	30.41
64550000 cot prévoyance	693.51	467.93	225.58	48.21
64551000 cotis complémentaire santé	1 390.56	2 786.36	1 395.80-	50.09-
64580000 cot soc autres organismes	659.21	192.60	466.61	242.27
64750000 médecine du travail	963.00	527.50	435.50	82.56
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	6 398.83	6 443.36	44.53-	0.69-
68112000 dot amort immo corpo	6 398.83	6 443.36	44.53-	0.69-
AUTRES CHARGES	2 031.44	607.11	1 424.33	234.61
65800000 charges s/op de gest courante	2 031.44	607.11	1 424.33	234.61
Total des Charges d'exploitation	462 966.52	422 772.40	40 194.12	9.51
Résultat d'exploitation	84 960.74	122 330.28	37 369.54-	30.55-
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		52.54	52.54-	100.00-
66161000 interets des emprunts		52.54	52.54-	100.00-
Total des Charges financières		52.54	52.54-	100.00-
Résultat financier		52.54-	52.54	100.00
Résultat courant avant impôts	84 960.74	122 277.74	37 317.00-	30.52-
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	667.50	2 079.10	1 411.60-	67.89-
67100000 charges exceptionnelles sinist	300.00	1 241.10	941.10-	75.83-
67120000 pénalités amendes	367.50	838.00	470.50-	56.15-

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	30 209.73		30 209.73	
67520000 VNC	30 209.73		30 209.73	
Total des Charges exceptionnelles	30 877.23	2 079.10	28 798.13	NS
Résultat exceptionnel	30 877.23-	2 079.10-	28 798.13-	NS
IMPOTS SUR LES BENEFICES	10 951.00	994.00	9 957.00	NS
69500000 impôt sur les sociétés	10 951.00	994.00	9 957.00	NS
Total des produits	547 927.26	545 102.68	2 824.58	0.52
Total des charges	504 794.75	425 898.04	78 896.71	18.52
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	43 132.51	119 204.64	76 072.13-	63.82-

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales	Référence	Page
27/04/2021	Client BB0220 ABENS DEMENAGEMENTS		1
Collaborateur	21/23 RUE JACQUES DUCLOS	Exercice	
BBF MCE MCE	CTR COMMERCIAL CAMILLE PELLETAN	01/01/2020 31/12/2020	
	93600 AULNAY SOUS BOIS		

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2053	HH	2053	Détail charges exceptionnelles	(1)	
2058A	XN	2065	Bénéfice taux 33 33 + taux 15	(0)	

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30/09/2021

L'an deux mille vingt et un, le 28 juin à 15 heures, au siège social,

Les associés de la société ABENS, société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €, divisé en 100 parts de 100 € chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Étaient présents :

- Monsieur BENSNOUSSI Ahmed	propriétaire de 50 parts
- Madame BENSNOUSSI Mahdjouba	propriétaire de 50 parts

Représentant la totalité du capital soit 100 parts

Tous les associés étant présents ou représentés, l'assemblée peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

L'assemblée est présidée par Monsieur BENSNOUSSI Ahmed, gérant de la société.

Le Président rappelle que les associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020**
- Rapport sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966
- Approbation desdits comptes et conventions ; quitus à la gérance
- Affectation des résultats

Il dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :
- les comptes de l'exercice clos le **31/12/2020**
- le rapport de gestion et le rapport spécial de la gérance
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967, ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'assemblée, sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de gestion et du rapport spécial de la gérance, et il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant relatif à l'exercice clos le 31/12/2020, approuve les comptes de cet exercice tels qu'ils sont présentés, lesdits comptes faisant apparaître un bénéfice net de 43133 € Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, elle donne quitus plein et entier au gérant pour l'exercice de sa mission au cours dudit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit, 8 383 € de la manière suivante :

Report à nouveau 43 133 €

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, prend acte que ce rapport ne mentionne l'existence d'aucune convention.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés présents.

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 JUIN 2011

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31/12/2020

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice soit 43 133 € de la manière suivante :

Report à nouveau	43 133 €

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons

SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30/09/2021

FEUILLE DE PRESENCE

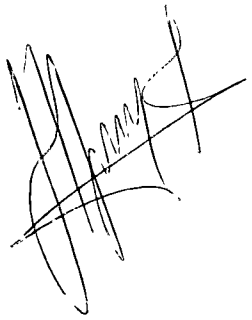
- **Monsieur BENSNOUSSI Ahmed** — **propriétaire de 50 parts**

- **Madame BENSNOUSSI Mahdjouba** — **propriétaire de 50 parts**

Feuille de présence arrêtée à trois (3) associés **présents** ou représentés possédant la totalité des **100 parts sociales.**

Le Président de séance

Monsieur BENSNOUSSI Ahmed



SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

RAPPORT DE LA GERANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/06/2021

Mesdames, Messieurs,

Le Gérant soumet à votre approbation son rapport de gestion relatif à l'exercice clos le **28/06/2021** dans lequel est exposé la gestion ainsi que les résultats de la société.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice de 12 mois, le chiffre d'affaires s'est élevé à 544 496 €

PRESENTATION DES COMPTES

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos **28/06/2021,** le total du bilan s'est établi à 452 041 €

Le résultat d'exploitation s'est établi à : 84 961 €

RESULTAT ET AFFECTATION

L'exercice écoulé fait ressortir un bénéfice de 43 133 €

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

Report à nouveau	43 133 €

Nous vous invitons à approuver les comptes dudit exercice et le texte des résolutions que nous vous soumettons.

Le 28/06/2021

La Gérance



SARL ABENS
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21-23 Rue Jacques Duclos Ctre Commercial Camille Pelletan 93600 Aulnay sous bois
RCS : BOBIGNY 511 373 946

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28/06/2021

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, la gérance d'une société à responsabilité limitée doit présenter à l'assemblée générale ordinaire annuelle un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personnes interposées entre la société et un gérant ou un associé ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant exerce une fonction de direction ou d'administration.

Au titre de l'exercice clos le 28/06/2021 aucune convention visée à cet article n'est intervenue.

Le **30/09/2021**

La Gérance

